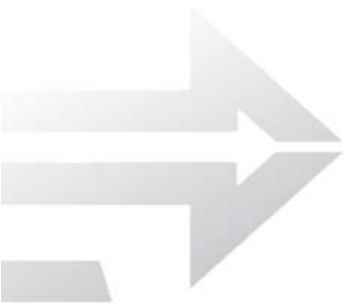


Alimenter la santé des Montréalais Vers la création d'un Conseil du système alimentaire montréalais (CSAM)

Mémoire du directeur régional de santé publique
présenté dans le cadre de la Consultation publique sur
l'opportunité de doter l'agglomération de Montréal d'un
Conseil de politiques alimentaires



Alimenter la santé des Montréalais Vers la création d'un Conseil du système alimentaire montréalais (CSAM)

Mémoire du directeur régional de santé publique
présenté dans le cadre de la Consultation publique sur
l'opportunité de doter l'agglomération de Montréal d'un
Conseil de politiques alimentaires

Mémoire du directeur régional de santé publique présenté dans le cadre de la Consultation publique sur l'opportunité de doter l'agglomération de Montréal d'un Conseil de politiques alimentaires (5 octobre 2015).

Une publication de la **Direction régionale de santé publique**
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400
dsp.santemontreal.qc.ca

Sous la direction de
Richard Massé

Coordination et rédaction
Caroline Marier

Collaborateurs

Mylène Drouin
Viviane Leaune

Louis Drouin
Sophie Paquin

Marie-Claude Gélinau
Stéphanie Tremblay

Communication
Elisabeth Pérès

Mise en page
Johanne Boileau

La DRSP remercie les représentants des initiatives locales et des CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux) qui ont alimenté cette réflexion.

Notes

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Ce document est disponible en ligne à la section publications
du site Web : santemontreal.qc.ca

© CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2015

ISBN 978-2-89673-508-2 (En ligne)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

MOT DU DIRECTEUR

L'alimentation est un droit fondamental, un important déterminant de la santé et un enjeu incontournable du développement durable.

Dans un contexte où 18 % des ménages montréalais vivent en situation d'insécurité alimentaire et où seulement 2 montréalais sur 5 consomment assez de fruits et légumes quotidiennement, la direction régionale de santé publique (DRSP) accueille favorablement la possibilité de doter l'agglomération de Montréal d'un conseil de politiques alimentaires.

En travaillant de concert avec les différents acteurs concernés par l'ensemble des dimensions du système alimentaire montréalais, des leviers d'actions pourront être déployés ou renforcés afin d'assurer une alimentation saine et durable pour tous les Montréalais.

Présente aux différentes instances intersectorielles régionales sur les enjeux de l'alimentation au cours des dernières décennies et à l'aube du nouveau plan régional de santé publique 2016-2020, la DRSP assure l'entière collaboration du réseau montréalais de santé publique au développement et aux travaux d'un éventuel « conseil du système alimentaire montréalais ».

Le directeur de santé publique de Montréal,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard Massé', written in a cursive style.

Richard Massé, M.D.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR	I
INTRODUCTION	1
QUESTIONS DE LA CONSULTATION.....	4
1. AVONS-NOUS BESOIN D'UN CONSEIL DES POLITIQUES ALIMENTAIRES?	4
2. QUELLE SERAIT LA VALEUR AJOUTÉE D'UNE TELLE STRUCTURE POUR LES CITOYENNES ET LES CITOYENS.....	4
3. QUEL SERAIT SON RÔLE : CONCERTATION, ACTION, SOUTIEN À L'ACTION DIRECTE, RÉFLEXION, INTERVENTION POLITIQUE OU AUTRE?.....	5
4. QUELS SERAIENT SES ENJEUX PRIORITAIRES : PRODUCTION ALIMENTAIRE, ACCÈS AUX ALIMENTS, TRANSFORMATION ET/OU DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, GESTION DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES?	6
5. QUEL SERAIT LE MODÈLE LE PLUS APPROPRIÉ : PUBLIC, HYBRIDE, OBNL OU AUTRE?	8
6. QUELLE EST L'INSTANCE À LAQUELLE LE CPA DEVRAIT ÊTRE RATTACHÉ?	8
7. QUELS SERAIENT LES RESSOURCES REQUISES POUR LUI PERMETTRE DE REMPLIR ADÉQUATEMENT SON RÔLE?	10
8. QUELLE SERAIT VOTRE CONTRIBUTION À UN CPA MTL?	10
CONCLUSION	12

INTRODUCTION

La Direction régionale de santé publique (DRSP) salue la démarche de consultation en cours et assure l'entière collaboration du réseau de santé publique montréalais au développement d'une gouvernance régionale favorisant une alimentation saine et durable pour tous les Montréalais. Nous remercions d'ailleurs la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise pour son invitation du 15 mai dernier afin d'échanger préalablement sur l'opportunité de doter l'agglomération de Montréal d'un conseil de politiques alimentaires.

Le réseau montréalais de santé publique est particulièrement préoccupé et engagé autour des enjeux d'insécurité alimentaire, de saine alimentation et d'accès de proximité. La réduction des inégalités sociales est au cœur des actions de santé publique. La DRSP soutient plusieurs programmes qui contribuent à améliorer la sécurité alimentaire de nombreux montréalais en situation de vulnérabilité (ex : Services intégrés pour la périnatalité et la petite enfance, Écoles et milieux en santé, Initiative de soutien aux tables de quartiers, Programme du soutien aux organismes communautaires).

La DRSP a également pris position à plusieurs reprises sur l'importance d'accroître les revenus des personnes en situation de pauvreté. De plus, l'orientation spécifique de santé publique « *Une ville et des quartiers qui favorisent l'accès aux aliments santé et leur consommation* » soutient des initiatives locales qui améliorent collectivement l'accès aux fruits et légumes frais dans des secteurs défavorisés et mal desservis de Montréal.

Au plan de l'action intersectorielle sur les enjeux de l'alimentation, la DRSP a participé aux différentes instances mises en place au cours des dernières décennies¹ : comité *Nourrir Montréal* en 1990, *Groupe des partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal* de 1995 à 2003 et *Nourrir Montréal* nouvellement formé en 2005. La DRSP est également un partenaire du *Plan de développement du système alimentaire équitable et durable de la collectivité montréalaise (SAM 2025)* et porteur d'un objectif du plan d'action de la Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV-SAM). L'objet de la présente consultation permet d'assurer une solide continuité de cette volonté montréalaise de travailler collectivement à améliorer les conditions de vie et la qualité de vie des Montréalais.

Par ailleurs, soulignons le rôle des CIUSSS sur le terrain dans le cadre de l'exercice de leur responsabilité populationnelle. Ceux-ci réalisent un important travail de mobilisation et de soutien à l'ensemble des actions liées à la sécurité alimentaire dans leur territoire respectif notamment par le biais des services en organisation communautaire (ex : banques alimentaires, cuisines collectives, magasins solidaires).

La mise en œuvre de la loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux a amené une réorganisation majeure de l'action de santé publique régionale et locale. Les nouvelles balises ministérielles confèrent notamment au directeur de santé publique la responsabilité régionale de l'ensemble du programme-services de santé publique, en collaboration avec les 5 CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux) de la région et les 5

¹ DSP, 2004. Des gestes plus grands que la panse. Vers un Conseil de politique alimentaire à Montréal?
http://www.DSP.santemontreal.qc.ca/publications/publications_resume.html?tx_wfqbe_pi1%5Buid%5D=875

établissements non fusionnés. Le directeur régional de santé publique élabore actuellement le Plan d'action régional intégré (PARI) de santé publique 2016-2020 en concertation avec ses nombreux collaborateurs tant du domaine sectoriel qu'intersectoriel. Suivant le Programme national de santé publique, le PARI intégrera plusieurs cibles liées à l'alimentation notamment par la création d'environnements et de politiques publiques favorables à une saine alimentation pour tous. La DRSP juge ainsi fort à propos de partager sa réflexion sur la possibilité de doter l'agglomération de Montréal d'un CPA.

QUESTIONS DE LA CONSULTATION

1. Avons-nous besoin d'un conseil des politiques alimentaires?

L'alimentation est un droit fondamental, un important déterminant de la santé et un enjeu incontournable de développement durable qui interpelle de nombreux acteurs de plusieurs secteurs et paliers d'intervention. La mise en place d'une instance intersectorielle sur cet enjeu complexe où le défi d'assurer une alimentation saine et durable pour tous les Montréalais serait une responsabilité partagée s'avère fort pertinente à l'échelle de l'agglomération de Montréal.

Montréal dispose d'une multitude d'atouts en matière d'alimentation : un vaste réseau de solidarité sociale, des marchés et des jardins qui en font sa fierté, un secteur bio-alimentaire dynamique, une forte richesse culturelle, des terres agricoles, etc. Toutefois, ces actions sont souvent morcelées et auraient avantage à être considérées dans une approche de système alimentaire (de la production, en passant par la transformation et/ou la distribution, la consommation et la gestion des matières résiduelles).

Un CPA permettrait ainsi de doter l'agglomération d'orientations stratégiques régionales sur le développement d'un système alimentaire montréalais et de renforcer la synergie des actions en cours ou à venir. Un CPA faciliterait également le déploiement de leviers municipaux (ex: orientations, réglementations, expertise, programmes, équipements) en soutien aux actions sur le terrain.

Suites aux différentes démarches de concertations régionales mises en place et de l'intérêt porté autour des enjeux de l'alimentation au cours des dernières décennies, il s'avère essentiel qu'une instance formelle bien positionnée soit identifiée afin d'assurer un leadership régional fort et faire de l'alimentation un réel levier de développement pour Montréal.

La DRSP accueille donc favorablement la possibilité de doter la région d'un CPA mais suggère plutôt de le dénommer **Conseil du système alimentaire montréalais (CSAM)**

2. Quelle serait la valeur ajoutée d'une telle structure pour les citoyennes et les citoyens

En rassemblant l'ensemble des partenaires interpellés par les différentes dimensions du système alimentaire montréalais, **dont les citoyens**², un CSAM pourrait collectivement adopter des orientations stratégiques régionales et un plan d'action sur les grands enjeux du système alimentaire montréalais **basés sur les besoins de la population**. Le travail de mobilisation et de réseautage d'une telle instance permettrait de renforcer la synergie de l'action et accroître ainsi son impact auprès des citoyens.

² Un mécanisme de participation (minimalement de consultation) des citoyens devra être prévu pour répondre aux besoins de la population et plus particulièrement des groupes vulnérables.

Afin de réellement mesurer sa valeur ajoutée, un futur CSAM devra évaluer ses résultats en fonction des cibles d'action et indicateurs établis. À ce titre, la recherche universitaire montréalaise pourrait être mise à profit aux travaux du CSAM liés à l'évaluation et l'amélioration des pratiques.

En fonction des rôles pouvant lui être attribués (influence, soutien, maillage), la valeur ajoutée d'un CSAM pour les citoyens pourrait se traduire par une amélioration de l'offre de services ou des conditions favorisant une alimentation saine et durable (ex: meilleur accès de proximité à des commerces ou des espaces de jardinage, meilleure qualité nutritionnelle des aliments, coût des aliments plus abordable, participation à des circuits courts de distribution).

La DRSP tient à rappeler qu'un des principaux indicateurs d'une saine alimentation fait piètre figure à Montréal : 3 montréalais sur 5 ne consomment pas assez de fruits et légumes, soit au moins 5 fois par jour (DSP, 2012)³. Des efforts particuliers pour améliorer la consommation de ce groupe d'aliments, bien reconnu pour ses nombreux bénéfices sur la santé, pourrait être une valeur ajoutée d'un CSAM.

La DRSP tient également à souligner l'importance d'intervenir prioritairement auprès des groupes vulnérables et des secteurs défavorisés afin de réduire les inégalités sociales de la santé, ce qui donnerait une grande valeur ajoutée à l'alimentation et à la santé de nombreux Montréalais.

3. Quel serait son rôle : concertation, action, soutien à l'action directe, réflexion, intervention politique ou autre?

Les rôles suivants devraient être attribués à un éventuel CSAM :

- Assurer la concertation intersectorielle régionale sur les enjeux et les différentes dimensions du système alimentaire montréalais. À ce titre, la composition du SAM constitue un excellent point de départ.
- Intégrer la vision et les orientations du CSAM dans la planification municipale et améliorer la coordination entre les politiques ou programmes existants (en s'assurant du respect des compétences municipales à cet égard ou en établissant de nouveaux rôles et responsabilités).
- Exercer des activités d'influence sur les enjeux du système alimentaire. Par exemple, accentuer les revendications liées au problème d'insécurité alimentaire (ex. : politiques sur le logement social ou le revenu) ou à la qualité nutritionnelle des aliments transformés.
- Renforcer le soutien à l'action directe en fonction des besoins de la population et des démarches locales en cours (ex. : réglementation, expertise en économie sociale, incitatifs à l'établissement de commerces, développement de marchés publics ou d'espaces de jardinage, soutien financier et technique).

³ DSP, 2012. Enquête TOPO, Maladies chroniques.

http://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/%C3%89tat_de_sant%C3%A9/sant%C3%A9_physique/TOPO_synthese_infographique/TOPO-synthese-MTL-201405-fr.pdf

- Créer des partenariats à l'échelle métropolitaine (ex. : mise en place de circuits courts entre des producteurs des régions avoisinantes et les consommateurs montréalais).
- Assurer le suivi de l'implantation des actions du CSAM, évaluer le processus et mesurer les retombées en fonctions des cibles d'action et indicateurs établis.
- Mettre en valeur les meilleures pratiques (qui émanent souvent des communautés locales) et stimuler l'innovation.

4. Quels seraient ses enjeux prioritaires : production alimentaire, accès aux aliments, transformation et/ou distribution alimentaire, gestion des résidus alimentaires?

L'ensemble des dimensions du système alimentaire devraient être considérées par un CSAM. Compte tenu de la réalité montréalaise et de l'importance de l'alimentation en tant que déterminant de la santé, ces enjeux apparaissent toutefois prioritaires pour la DRSP:

L'insécurité alimentaire (l'alimentation en tant que droit fondamental)

- Le coût du panier à provisions nutritif s'élève à 8,36\$ par personne par jour pour une famille de 4 personnes (Dispensaire diététique de Montréal, mai 2015)⁴
- 18 % des ménages montréalais disent avoir manqué ou avoir eu peur de manquer de nourriture à cause d'un manque d'argent comparativement à 13 % pour le Québec (INSPQ, 2014)⁵
- Le dernier rapport du Directeur régional de santé publique démontre bien l'impact du coût du logement sur le degré d'insécurité alimentaire vécue à Montréal (DRSP, 2015)⁶
- De nombreuses actions et ressources dédiées pour améliorer l'alimentation des groupes vulnérables sont présentes à Montréal (investissement de 10,5 millions estimé en 2012 par le biais de Centraide, le Programme de soutien aux organismes communautaires et l'entente Ville-MESS)⁷.

L'accès physique aux aliments santé :

- Bien que le *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* reconnaisse les commerces de proximité en tant que partie intégrante d'un cadre de vie de qualité, une étude géomatique réalisée par la DRSP démontre que 43 % de la population montréalaise a un accès nul ou négligeable à des fruits et légumes frais sur une distance de marche⁸.
- De nombreuses actions sont en cours dans les quartiers pour mettre en place des solutions durables visant à améliorer l'accès aux fruits et légumes dans des secteurs défavorisés et mal

⁴ Dispensaire diététique de Montréal, 2015. Coût du panier à provisions nutritif, mai 2015. http://www.dispensaire.ca/files/15-05_Cout_PPN_FR.pdf

⁵ Institut national de santé publique, 2014. L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1858_Insecurite_Alimentaire_Quebecois.pdf

⁶ DRSP, 2015. Pour des logements salubres et abordables. Rapport du directeur de santé publique de Montréal 2015. http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-500-6_01.pdf

⁷ DSP, 2013. Une ville et des quartiers qui favorisent l'accès aux aliments santé et leur consommation : Programme de soutien aux initiatives locales 2013-2018, Cadre de référence.

http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/isbn978-2-89673-253-1.pdf

⁸ DSP, 2013. Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal.

http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-308-8.pdf

desservis (ex. : marchés publics, entreprises d'économie sociale, projets d'agriculture urbaine, amélioration de l'offre dans les dépanneurs, etc.). Le contexte socio-économique particulier de ces secteurs constitue toutefois un défi important pour assurer la pérennité des actions mises en place.

La qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire

- Dans un rayon de 500 mètres, 53,5 % des écoles publiques à Montréal comptent un restaurant-minute et 73,9 % un dépanneur (vs 39,7 % et 46,7 % respectivement pour le Québec). La proximité de ces commerces est particulièrement problématique en milieu défavorisé et autour des écoles secondaires⁹.
- 40 % des élèves du secondaire ont consommé de la malbouffe en restauration rapide à 3 occasions ou plus durant les 5 derniers jours d'école (vs 29 % pour le Québec). De plus, 26 % ont consommé quotidiennement des boissons sucrées¹⁰.
- De plus en plus d'initiatives émergent à Montréal afin d'améliorer l'offre alimentaire au sein d'infrastructures municipales (ex. : politique sur les saines habitudes de vie à Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, virage santé à l'aréna de St-Laurent).
- Certains élu-e-s, en l'occurrence Marvin Rotrand, conseiller municipal de Snowdon, ont démontré leur engagement pour des changements structurants en faveur d'une saine alimentation et d'un rôle accru des villes à cet effet (ex. : réduction des gras trans, affichage des menus dans les restaurants rapides, taxation des boissons sucrées).
- Le projet « *Dépanneurs santé, une pomme avec ça?* », adaptée de l'initiative « Healthy corner stores » de Philadelphie a été présentée à *Je vois Montréal* et offre un potentiel pour améliorer la qualité de l'offre alimentaire existante dans de petits commerces.

Le développement de l'agriculture urbaine et de la zone agricole à l'échelle de l'agglomération

- La récente consultation sur la situation de l'agriculture urbaine à Montréal démontre l'engouement de cette activité dans la région. Les nombreux bienfaits de l'agriculture urbaine sont bien documentés, notamment pour améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation¹¹.
- En tant que partenaire du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* et signataire de la *Déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement*, la DRSP encourage et soutient le développement de l'agriculture urbaine à Montréal.
- L'orientation du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* intitulée *Protéger et mettre en valeur la zone et les activités agricoles en misant sur la multifonctionnalité de l'agriculture* pourrait constituer un pilier important d'un futur CSAM à l'échelle de l'agglomération.
- Le projet « Cultiver l'Espoir » sur les terres agricoles du Bois-de-la-Roche est un excellent exemple d'action pouvant être portée ou encouragée par un CSAM. Bien que seulement 4% de son territoire se situe en zone agricole protégée, l'agglomération de Montréal doit contribuer à l'atteinte de l'objectif du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) visant

⁹ INSPQ, 2014. L'environnement bâti autour des écoles et les habitudes de vie des jeunes.

https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1894_Environnement_Bati_Ecoles.pdf

¹⁰ Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 (12 à 17 ans). <http://emis.santemontreal.qc.ca/sante-des-montrealais/axes-d'intervention/jeunes/habitudes-alimentaires-au-secondaire/>

¹¹ DSP, 2012. Mémoire sur l'agriculture urbaine – Semer pour la santé.

http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-218-0.pdf

à augmenter de 6 % la superficie des terres cultivées dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

L'achat local

- L'agglomération de Montréal se situe au cœur d'une région métropolitaine où 58% de la superficie se situe en zone agricole¹². La mise en place de circuits courts entre producteurs et consommateurs est donc à encourager afin de renforcer l'économie locale de la CMM et diminuer la distance parcourue par les aliments.
- La stratégie de positionnement des aliments du Québec, soutenue par le MAPAQ, est actuellement en cours de déploiement à Montréal et permet de réunir différents partenaires institutionnels (santé et services sociaux, éducation, petite enfance, municipal) pour favoriser l'achat de produits locaux.

5. Quel serait le modèle le plus approprié : public, hybride, OBNL ou autre?

Un modèle hybride semble le plus approprié puisqu'il permet une plus grande représentativité des acteurs liés au système alimentaire de même qu'un accès au pouvoir politique (et conséquemment aux leviers municipaux).

Une représentation du palier local est particulièrement nécessaire afin de prendre en compte les réalités du terrain. À cet égard, un CPA devrait compter sur la participation d'acteurs tels que les CIUSSS, les tables de quartiers, les tables sectorielles en sécurité alimentaire et les arrondissements. Un processus de nomination des représentants est donc à prévoir.

Compte tenu de son importance et des différentes divisions impliquées en matière d'alimentation, il serait souhaitable que la Ville de Montréal joue un rôle particulièrement actif au sein d'un CSAM.

À l'instar du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (SAD), il est essentiel que chaque arrondissement et chaque municipalité de l'agglomération s'approprient les orientations d'un futur Conseil du système alimentaire montréalais et les mettent en œuvre en fonction de la réalité de leur territoire.

La mise en place de comités de travail sur des enjeux spécifiques ou des stratégies privilégiées du CSAM devrait être encouragée.

6. Quelle est l'instance à laquelle le CPA devrait être rattaché?

Un futur CSAM devrait être rattaché politiquement au Conseil d'agglomération de Montréal. Un élu dédié avec un fort leadership devra y être nommé. Les élus portant les dossiers du développement social et du développement durable devront également y être associés étroitement.

¹² CMM, 2013. Portrait statistique agricole du Grand Montréal.
http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/PortraitStatAgricole_GrandMontreal.pdf

Toutefois, compte tenu du rôle de concertation et de développement régional de Concertation Montréal (anciennement la Conférence régionale des élus) et du rattachement actuel du SAM à cette instance, la gestion d'un futur CSAM pourrait être confiée à Concertation Montréal. Des acquis du SAM notamment sur le plan de la mobilisation intersectorielle pourraient ainsi être maintenus. La DRSP estime qu'il est important d'assurer une continuité des efforts déjà amorcés dans la région tout en adaptant les orientations et les modalités de fonctionnement pour un futur CSAM.

Tel que mentionné précédemment, un CSAM devra se traduire à l'échelle des arrondissements et des municipalités de l'agglomération (structure, plan, politique, stratégie) afin d'assurer une cohérence et une plus grande efficacité des actions tant à l'échelle locale que régionale.

7. Quels seraient les ressources requises pour lui permettre de remplir adéquatement son rôle?

La DRSP estime qu'une coordination régionale d'une telle instance nécessite environ 150 000\$ par année pour son fonctionnement de base. Dans le contexte de la fin du financement annoncé par Québec en forme pour la TIR-SHV, volet Système alimentaire montréalais (SAM), la possibilité d'un montage financier avec différents partenaires du SAM pourrait être envisagée pour assurer la coordination et les activités de maillage régional. Des enveloppes spécifiques pourraient également soutenir des enjeux prioritaires ou des projets du CSAM (ex. : saines habitudes de vie, promotion de l'achat local, évaluation).

8. Quelle serait votre contribution à un CPA MTL?

La DRSP assure son entière collaboration au développement et aux travaux d'un éventuel CSAM. Dans le cadre du Plan d'action régional intégré en santé publique 2016-2020 (PARI), des cibles d'action sur la création d'environnements et de politiques publiques favorables à une saine alimentation pour tous y sont prévues. Les programmes de soutien aux groupes vulnérables et au développement des communautés de même que le *Programme de soutien aux initiatives locales 2013-2018* rattaché à l'orientation de santé publique « Une ville et des quartiers qui favorisent l'accès aux aliments santé et leur consommation » seront maintenus.

En lien avec son mandat légal, la DRSP s'engage donc à :

- Fournir de l'information sur l'état de santé de la population montréalaise et les déterminants de la santé associés pour soutenir l'analyse des besoins (ex. : enquêtes sur la consommation, études géomatiques)
- Rédiger des mémoires, des avis de santé publique en réponse à des consultations publiques ou à de grands chantiers dans le but d'influencer les politiques publiques en faveur de la santé. ;
- Informer les partenaires sur les interventions efficaces et prometteuses et mettre à leur disposition de l'expertise et des outils en soutien à l'application des mesures et programmes jugés efficaces au contexte montréalais ;
- Contribuer à l'évaluation des programmes au niveau de leur implantation en cherchant à identifier l'ampleur des impacts santé au niveau populationnel ;
- Contribuer à la recherche et à la formation (développement et transfert de connaissances) et;
- Mobiliser les partenaires intersectoriels dans la définition d'actions porteuses pour la santé de la population

En tant que partenaire de la TIR-SHV-SAM, la DRSP collabore aux stratégies de recherche de financement pour assurer la pérennité de cette instance de concertation qui pourrait éventuellement se rattacher à un futur CSAM.

CONCLUSION

L'alimentation façonne notre quotidien et nos villes. Trop souvent, le manque de planification et de soutien pour assurer une alimentation saine et durable à l'ensemble d'une population amène des conséquences négatives sur la santé et la qualité de vie de nombreux citoyens.

Les CPA sont bien reconnus en tant que mécanisme de gouvernance en matière d'alimentation en milieu urbain. L'agglomération de Montréal compte sur plusieurs atouts pour se doter d'un futur Conseil du système alimentaire montréalais.

La DRSP reconnaît la pertinence du rôle et de la valeur ajoutée d'une telle instance pour la région et assure l'entière collaboration du réseau montréalais de santé publique pour alimenter la santé des Montréalais... et le développement de Montréal.